N° 188 — CXXXVIIIme Année — Un numéro : 5 centimes — Lundi 10 Août 1896

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu:
Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — AOUT

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
8	12.9	10.8	18.2	719 (	2.5	var.	calme	couv
9	15.2	9.7	20.4	719.0		»	faibl.	nuag

Du 8. Pluie jusqu'à 9 h. ½ du matin. Soleil perce pour un moment vers 2 heures.
Du 9. Coups de tonnerre au N. à midi.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

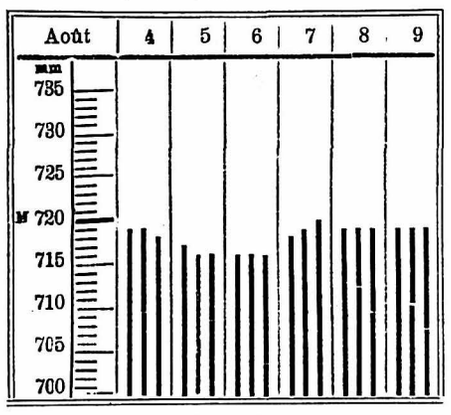

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

6	10.3	8.5	9.0	663.8		var.	fort	couv

Brouillard et fine pluie intermittente tout le jour.

7 heures du matin.

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
7 août.	1128	7.6	663.5	N.-O.	Couv.

NIVEAU DU LAC:

Du 9 août (7 h. du m.) : 430 m. 470
Du 10 » 430 m. 470

Température du lac (7 h. du matin) : 20°.

L'imprimerie de la Feuille d'Avis livre rapidement les lettres de faire-part.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE PESEUX

CONCOURS

La Commune de Peseux met en soumission les travaux suivants :

a) Fourniture et pose d'une conduite d'eau de 335 mètres courants.

b) La fouille pour la pose de la susdite conduite.

c) Nivellements et fouilles pour la construction d'un abattoir (bâtiment de 18 mètres sur 8 mètres, et fosses).

d) Fouilles des caves et fondations d'un bâtiment de 21 mètres sur 8 mètres.

Les cahiers des charges de ces divers travaux sont déposés au bureau communal à la disposition des intéressés. Les soumissions seront reçues par le président du Conseil, jusqu'au 14 août courant, à 5 h. du soir.

Peseux, le 7 août 1896.

7567 *Conseil communal.*

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'HOTEL

A vendre, tout de suite ou à volonté, pour raison d'âge, dans un important village du canton de Neuchâtel, un bon hôtel comprenant deux étages, douze chambres, grande salle à manger, salle de billard, débit bien achalandé au plain-pied sur grande route, lessiverie avec eau, grandes caves fraîches, **avec une vigne de deux ouvriers.**

Bonne occasion pour jeunes gens, excellent placement de fonds, facilités de paiement.

A défaut, on vendrait ou on louerait, pour Noël prochain, une petite propriété située en face de l'hôtel, comprenant maison de un étage avec quatre chambres, cuisine et eau, magasin au plain-pied sur grande route, dépendances, jardin avec eau, un ouvrier de vigne. — Belle vue sur le lac et les Alpes.

S'adresser sous chiffre H. 6604 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

IMMEUBLE DE RAPPORT
A VENDRE

A vendre, à Neuchâtel, côté Est de la ville, un grand et bel immeuble, solidement construit et dans un parfait état d'entretien. Façades en pierre de taille. Rapport avantageux assurant un placement de tout repos.

S'adresser à l'Etude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle. 7034

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

On vendra, par voie d'enchères publiques, **jeudi 13 août 1896,** dès 9 heures du matin, **à la Cour de la Balance,** un lot CHAPEAUX DE PAILLE, pour messieurs, dames et enfants, des rubans, tulles, voilettes, plumes, fleurs, aigrettes et tabliers. 7614

Neuchâtel, le 8 août 1896.

Greffe de Paix.

Enchères publiques
à PESEUX

L'hoirie de Jacob Kramer, exposera en vente publique, dans son domicile à Peseux, le lundi 17 août 1896, dès 9 heures du matin, ce qui suit :

Un cheval de 5 ans, un bœuf de 3 ans, six vaches portantes, une génisse de deux ans, trois porcs, douze poules.

Trois chars à échelles, un tombereau, un char brecette, deux traîneaux, une charrue, un rouleau, deux herses, une bosse à purin, une brouette, une caisse à purin, un battoir avec manège, un gros van, des petits vans, un coupe-racines, une cuve, un cuveau, plusieurs harnais, un rucher, une selle et bride, une chaudière de 80 litres, deux lægers, divers tonneaux et autres menus outils et objets, dont le détail est supprimé. 7613

ANNONCES DE VENTE

LARD !

bien fumé, maigre, 10 kil. . .	fr. 11.50
Jambon, marchandise 1er choix 10 kil.	fr. 11,60
Saindoux pur, 10 kil. . . .	fr. 10.90
Véritable Salami Milan, le kil.	fr. 3.20

le tout 1re qualité. Se recommande,
(H. 3150 Q.) **J. Winiger,** Boswyl (Arg.)

EXPOSITION NATIONALE SUISSE, à GENÈVE

Curiosité remarquable :

LA CUISINE ÉLECTRIQUE

(dans un pavillon spécial, au boulevard de l'Exposition, vis-à-vis du palais de l'industrie)

contenant toute espèce **d'appareils électriques pour la cuisine et pour le chauffage,** depuis la plus petite marmite jusqu'au potager complet.

Fers à repasser, Fers à souder, Allume-cigares

et beaucoup d'autres spécialités intéressantes.

BREVETS SCHINDLER-JENNY

Le seul système d'appareils électriques pour la cuisine et pour le chauffage qui ait été diplômé à l'Exposition universelle de **Chicago 1893.**

Plusieurs grands appareils à cuire, entre autres **un grand double-four,** se trouvent dans l'exposition de M. **F.-A. DESARNOD, « Confiserie fin de siècle », dans le Palais d'alimentation.**

Spécialité remarquable :

UNE CHAUDIÈRE ÉLECTRIQUE A VAPEUR

(derrière la confiserie DESARNOD, dans une annexe du palais d'alimentation)

120 kilogr. de vapeur par heure, épreuve à 6 atmosphères, à l'usage des confiseurs et des autres exposants de produits alimentaires dans le Palais d'alimentation.

La cuisine électrique, ainsi que nos autres installations électriques, sont toute la journée en activité.

Exposants : GRIMM & Cie, Zurich

Première fabrique suisse d'appareils électriques

pour la CUISINE et le CHAUFFAGE

Dépôt des appareils électriques à cuire et à chauffer

chez (H. 2774 Z.)

MM. PEYER, FAVARGER & Cie, Neuchâtel.

LA POUDRE A LESSIVE SCHULER

à base d'ammoniaque et de térébenthine est absolument sans rivale. Dissoute dans l'eau chaude elle fait plus et mieux que toute autre lessive, **et elle a le précieux avantage de laisser au linge une agréable odeur.** — Se trouve partout. Paquet de ½ kilo, 35 cent.

Dépôt général pour le canton de Neuchâtel : M. F. Sandoz, successeur de Pettavel frères, à Neuchâtel. 6104 f

TUILES D'ALTKIRCH

Meilleure et plus ancienne tuile à emboîtement

GILARDONI frères, à Altkirch (Alsace)

Inventeurs des tuiles à emboîtement en 1835.

Seul représentant pour la Suisse romande : 1807

M. HŒNICKE, Neuchâtel;
26, rue du Coq-d'Inde, 26.

— TÉLÉPHONE —

HALLE AUX TISSUS

Jusqu'à nouvel avis, la vente se fera DANS L'ANCIEN LOCAL

VIENT D'ARRIVER

superbe collection d'environ 200 à 300 nouveaux modèles

CORSAGES - BLOUSES pour Dames

CORSAGES - BLOUSES, deuil et mi-deuil

Nouveauté anglaise ! Nouveauté anglaise !

CHEMISETTES ET CORSAGES

avec cols et poignets amidonnés.

COSTUMES DE BAIN

flanelle. Nouveau et grand choix

2 fr. 25 — 2 fr. 50 — 3 fr. — 3 fr. 50.

Le **BONNET DE BAIN** le plus pratique, façon Béret, à 1 fr. 45.

HALLE AUX TISSUS

272

Jusqu'à nouvel avis, LA VENTE SE FERA DANS L'ANCIEN LOCAL.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL 10

Mon voyage en Suisse, collection de 720 vues photographiques de la Suisse, paraissant en 20 livraisons à 60 cent., en souscription (75 cent. par livraison isolément) ; 1re livraison parue : *Lac Léman.*

Vera Vend. — *Une année de fêtes russes, le sacre,* 3 fr. 50.

B. Perez. — *L'éducation intellectuelle dès le berceau,* 5 francs.

EXPOSITION NATIONALE

Vient de paraître :

Attractions-Livrets à 7 fr. 75

ÉDITION DÉFINITIVE

illustrée avec soin et comprenant **dix nouvelles attractions à prix réduits.**

CH. PETITPIERRE & FILS

EN VILLE 7533

AVIS

Les personnes dont la vue laisse à désirer, peuvent s'adresser en toute confiance à M. **Perret-Péter, opticien, Epancheurs 9, Neuchâtel.** — Il procède **gratuitement** à l'examen de la vue au moyen d'instruments d'optique perfectionnés déterminant d'une manière précise le genre de verre, sphérique ou combiné, exigé par chaque œil pour ramener et conserver la vue normale dans la mesure du possible. — Verres fins, extra-fins et cristal.

Conserves pour vues fatiguées. **Lunettes** et **pince-nez** s'adaptant sur toutes les formes de nez. — Le tout au plus juste prix. 7292

— RÉPARATIONS —

DENTIFRICES et SPÉCIFIQUES
ODONTALGIQUES

de J. JEANNERET, chirurgien-dentiste

En vente : A Neuchâtel, pharmacie Bourgeois ; à Colombier, pharmacie Chable ; à Boudry, pharmacie Chapuis, et chaque mercredi, maison Hiltpolt, route de la Gare, à **Neuveville.** 4755

Jamais plus en votre vie

vous n'aurez l'occasion rare d'empletter pour

Fr. 5 seulement

la collection des 10 magnifiques objets suivants :

10 pièces, fr. 5

1 magnifique **montre,** marchant exactement ; 1 fine **chaîne de montre,** imit. or ; 1 **breloque** de montre ; 2 **boutons-brillant,** imit. ; 1 **porte-cigares,** véritable écume de mer ; 1 **bourse cuir,** f. avec bon fermoir ; 1 **thermomètre** de chambre, exact ; 1 **boîte-attrape,** nouveauté ; 1 **almanach** de famille, illustrations riches.

Dans le but de promptement liquider mon immense stock, j'expédie ces 10 superbes articles, y compris la montre, pour seulement

Fr. 5

Envoi contre remboursement. — On rend l'argent pour ce qui ne convient pas. (H. 3287c Z.)

Waarenhaus v. Kommen, Zurich 1, Brunngasse 1.

Chez G. WALTHER, serrurier
à AUVERNIER

Spécialité de **potagers** de toutes grandeurs, nouveau système, à flamme renversée, depuis 90 fr. 7239

LANOLIN
Toilette Cream
LANOLIN
Demandez la MARQUE „Cercle à Flèches"
„Cercle à Flèches"
Incomparable pour la beauté et les soins de la peau
Chez tous les pharmaciens et droguistes
En boîtes à 15, 25 & 75 ctm., en tubes à 50 ctm. & 1.-fr.
(H. 4226 Q.)

LAIT STÉRILISÉ
DES ALPES BERNOISES
Plus de **Diarrhée infantile!** — Recommandé par les sommités médicales. (H. 1823 Y.)
Seul lait offrant **parfaite sécurité!** — Le litre, 55 c.; 6 dl., 40 c.; 3 dl., 25 centimes, sans le verre.
DÉPOTS à Neuchâtel: SEINET & FILS; **à Neuveville:** F. PROBST-RUMMEL; **à Colombier:** pharmacie CHABLE.

CACAO CAEDKE
(H. 6296 X.)

BONDELLES
Arrivages tous les jours
Au magasin de comestibles
SEINET & FILS
8, Rue des Epancheurs, 8 5568

Tous les jours de marché, belles
poules plumées
en face de la boulangerie Schneiter. 7490c
Se recommande, **LIRTHI.**

MANUFACTURE et COMMERCE DE
PIANOS
GRAND ET BEAU CHOIX
pour la vente et la location. 12
MAGASIN LE PLUS GRAND ET LE MIEUX ASSORTI DU CANTON
Rue Pourtalès nos 9 et 11, 1er étage.
Prix modérés. — Facilités de paiement.
Se recommande,
HUGO-E. JACOBI
NEUCHATEL

A vendre plusieurs
CHARS DE FOIN
de montagne, chez Henri Béguin-Gretillat, à Montmollin. 7409

A VENDRE
tourterelles blanches, race primée. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7500

Lire attentivement
75,000 litres vin rouge
garanti pur jus de raisin
(H. 3151 Q.) **100 litres**
Vin table rouge, généreux . . 27.—
Vin coupage rouge, très fort. . 30.—
Vin rouge très fin d'il y a 3 ans, rappelle vin de la Valteline, très recommandé comme vin pour malades, 100 lit., fr. 38.—
J. Winiger, Boswyl (Arg.)

A l'imprimerie de cette Feuille:
Formulaires de BAUX A LOYER
Petit et grand format.
BON PAPIER
PRIX : 20 CENTIMES

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter 400 quintaux de foin de montagne ou de regain 1re qualité et bien sec. Les personnes disposées à fournir tout ou partie, doivent adresser leurs offres par écrit avec prix du quintal rendu franco à domicile, au citoyen Alfred Vouga, à Cortaillod, d'ici au 15 courant. Paiement comptant. 7557

On demande à acheter
aux abords de la ville, une petite maison avec jardin. — Adresser les offres Etude G. Favre & E. Soguel, Bassin 14, en ville. 7455

APPARTEMENTS A LOUER

Un petit logement de deux chambres, cuisine, eau et galetas, à un petit ménage propre et tranquille. — S'adresser Chavannes no 8, 1er étage. 7482c

A louer pour tout de suite, **Quai du Mont-Blanc,** deux beaux logements de 4 grandes pièces, balcons, chambre haute, buanderie, séchoir chauffable, galetas, belle situation, vue étendue. S'adresser à M. Auguste Marti, entrepreneur, Maladière 4. 3242

Pour de suite ou plus tard, beau logement de quatre pièces, rue de l'Industrie 20. S'adr. Beaux-Arts 13. 7102c

A louer, pour tout de suite, **de beaux appartements de trois à six pièces,** dont deux avec jardin, situés au faubourg des Sablons. — S'adresser à l'Etude Borel & Cartier, rue du Môle 1. 6290

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée, indépendante, pour messieurs. S'adresser Ecluse 2, atelier de reliure. 7606c

Belle chambre bien meublée avec balcon, au 1er étage, rue Coulon 4. 7607c

Très jolie chambre meublée indépendante et exposée au soleil. — S'adresser Industrie 12, 2me étage. 7601c

Belle grande chambre bien meublée, à deux croisées. Avenue du 1er Mars 24, rez-de-chaussée, à gauche. 7406

Pension soignée et chambre si on le désire. — Faubourg de l'Hôpital 11, au second. 7616c

Chambres et pension, rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée. Dîner seul également. 6707

Jolie chambre à louer pour monsieur. S'adresser magasin d'horlogerie Piaget, rue des Epancheurs. 7339

Trois chambres avec ou sans pension. Rue des Beaux-Arts 3, 3me étage. 7151

Jolie chambre meublée, pour un monsieur rangé. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7417

Belle grande chambre meublée, avec balcon, pour un monsieur rangé. Rue Pourtalès 7, au 1er. 6894

ON DEMANDE A LOUER

Jeune employé cherche chambre garnie avec pension, prix modéré, dans famille où **l'on ne parle qu'allemand.** Offres sous A. B. 46, poste restante, en ville. 7560c

ON DEMANDE A LOUER
pour un mois, un appartement de trois chambres meublées, avec jardin d'agrément, situé autant que possible au dessus de la ville. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7608c

OFFRES DE SERVICES

Une jeune Allemande de bonne volonté, aimerait à se placer pour garder des enfants et s'aider aux travaux du ménage. S'adr. à Mme Fillieux, Clos-Brochet 10. 7526c

La Famille, bureau de placement, rue du Seyon 14, offre des femmes de chambre et une sommelière, une fille allemande avec bon certificat, pour la ville, et plusieurs garçons d'office. 7571c

UNE FILLE 7532c
de 24 ans, tranquille et honnête, connaissant tous les travaux du ménage et sachant faire une bonne cuisine bourgeoise cherche place dans une famille. Certificats à disposition. Entrée à volonté. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera.

UNE JEUNE FILLE
Allemande, connaissant bien le service de femme de chambre, désire place où elle pourrait apprendre le français. Certificat à disposition. — S'adresser Saint-Nicolas 7. 7574c

On désire placer une jeune fille comme *bonne ou femme de chambre.* S'adresser Fahys 35. 7564c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On cherche pour Zurich, pour tout de suite comme femme de chambre, une jeune fille de la Suisse française qui connaisse bien la couture et sache repasser. S'adres. à Mlle Hoch chez Mme Bertrand, route de la Côte, Neuchâtel. 7615

ON DEMANDE
une jeune fille de 17 ans, pour faire un petit ménage. S'adresser à l'Aaence neuchâteloise de publicité, à **Cernier,** sous N. 3175 Ce. 7603

Monsieur Guillaume de Marval, domicilié à Ulm, cherche tout de suite
UNE DEMOISELLE
de la Suisse française, pas au-dessous de 24 ans, ayant de bonnes recommandations, comme **bonne supérieure** auprès de deux enfants. — S'adresser chez M. de Marval, à Monruz no 6. 7610c

On demande un jeune homme de 14 à 16 ans, comme petit domestique, dans un domaine près de Neuchâtel. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7399

ON DEMANDE
pour Berne, une fille de langue française, active, bien recommandée et de toute confiance, et sachant faire tous les travaux d'un ménage soigné. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7546

Une fille de chambre, bien recommandée, âgée de 25 ans environ, douce et de bonne commande, trouverait place pour le 15 août courant. — S'adresser à Haasenstein & Vogler. 7542c

ON CHERCHE

pour entrer tout de suite, une jeune fille sachant cuisiner et faire un petit ménage. S'adresser Place Purry 3, au 3me étage. 7473

Mme A. d'Ivernois, à Colombier, cherche, pour le 1er septembre, une jeune fille active et bien recommandée, sachant faire les travaux d'un ménage soigné. 7565

On demande pour Bâle, une fille de 20 à 25 ans, pour tout faire dans un ménage. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7544c

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme, sérieux et bien recommandé, pourrait entrer dès maintenant dans une étude de notaire de la ville. S'adresser case postale no 2056. 6366

Cherchée pour Naples, fin octobre
Gouvernante suisse française catholique, sachant si possible la musique, très bonne moralité. Référ. premier ordre. Ecrire Rocca, Sinigallia, Italie. (Hc 3551 F.)

Un Suisse allemand se chargerait de correspondances allemande, anglaise et française, ou de tenue de livres pendant quelques heures par jour. S'adresser Av. du Ier Mars 12, rez-de-chaussée. 7611c

On demande un jeune homme sortant d'apprentissage. S'adresser à M. Blanc, charcutier, à Pontarlier (Doubs). 7528c

Une personne
propre et soigneuse, demande du travail, s'occuperait de bureau, magasin ou petit ménage soigné. S'adresser Trois-Portes no 14, rez-de-chaussée. 7590c

Mme Jaggi veuve, demande une occupation où elle pourrait avoir son enfant, âgée de 10 ans, avec elle, soit comme concierge ou pour faire un ménage ou remplir une place quelconque, où elle serait payée pour son travail et, si possible, avoir son ménage. S'adr. à elle-même, à Savagnier. 7595c

APPRENTISSAGES

Un jeune homme libéré des écoles et de bonne conduite pourrait trouver place en qualité d'apprenti

graveur.

Entrée tout de suite. S'adresser sous **D. 5263 J.** à l'agence **Haasenstein & Vogler, St-Imier.**

On cherche pour une jeune fille de 14 ans, une place d'apprentie chez une bonne tailleuse. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7604

Apprentissage
Je cherche un jeune homme honnête, pour mon magasin et atelier d'optique. Bonne occasion pour apprendre l'allemand.
Hugo WENDLER, opticien,
7598c Reutlingen (Wurtemberg).

On demande comme apprenti boulanger, un jeune homme fort et robuste. — Le bureau Haasenstein & Vogler, indiquera. 7412

Apprenti intelligent
pourrait entrer tout de suite chez M, **Balissat, Chillon-Montreux.** (H. 3924 M.)

On demande tout de suite une apprentie. S'adresser chez A. Rœsli, ameublements, rue de l'Hôpital 6, 1er étage. 7228

Apprentissage
demandé pour une jeune fille protestante dans un commerce de mode de la Suisse romande. Offres sous C. 1804 Lz. à **Haasenstein & Vogler, Lucerne.**

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu jeudi après midi près du Chalet anglais, un parapluie. Prière de le rapporter magasin papiers-peints, Place des Halles 8. 7609c

Trouvé à Genève
un sac de voyage de dame. Le réclamer en désignant le contenu et contre les frais d'insertion. Maison J. Dupin. rue du Rhône 1, Genève. (H. X.)

On offre en prêt, contre bonne hypothèque, une somme de 17,000 fr. S'adresser Etude G. Favre & E. Soguel, notaires, Bassin 14, en ville 7456

Docteur Jules BOREL
PESEUX
Maladies des oreilles et de la gorge
Consultations de 1 à 3 heures après midi, tous les jours, **jeudi et dimanche** exceptés. 7273

HOTEL-RESTAURANT
BEAU SÉJOUR
19, Faubourg du Lac, 19
GRANDES SALLES pour banquets de Sociétés.
REPAS DE NOCES 2125
TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

ON CHERCHE
pour une jeune fille zuricoise, pension dans un pensionnat ou maison particulière, de préférence cantons Neuchâtel ou Vaud; elle devrait apprendre la langue française écrite et verbale, puis être initiée au ménage. Un bon traitement est demandé avant tout. — Entrée milieu ou fin août 1896.
Adresser les offres écrites avec prix de pension par mois sous H. 7555 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

M. NICATI
Méd.-Dentiste 7594
absent jusqu'au 27 août.

On prendrait quelques pensionnaires. S'adresser Place du Marché 2, 1er étage. 7512c

HOTEL DE CHUFFORD
SUR LIGNIÈRES
SÉJOUR D'ÉTÉ
Place pour quelques personnes
— Chaud-lait matin et soir —
VOITURE A DISPOSITION 7497

CARRIÈRES DE MOVELIER
On demande, pour tout de suite, 10-12 bons tailleurs de pierre, pour pierre calcaire tendre et dure.
(H. 3177 Q.) **KESSLER & GANSER, architectes.**

59 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LA GRANDE PASTOURE

LA FRANCE
au temps de Jeanne d'Arc
PAR
GEORGES FATH

IX
Le cartel

Le frère de Blanche et le varlet ne s'éloignèrent du château de Chinon que pour retourner à l'hôtellerie où demeurait Jeanne, afin de lui rendre compte de leur entrevue avec le roi.

La jeune fille, qui depuis quelques jours attendait les ordres du roi comme un officier les ordres de son général, avait suivi les envoyés de Charles VII, venus la prendre pour la conduire à Poitiers.

Le sire de Chailly eut un mouvement de colère en apprenant cette nouvelle. Il avait lutté plus d'une heure, assisté de Marie d'Anjou, pour convaincre le roi de la nécessité d'agir promptement, et l'instant d'après il se laissait aller à de nouveaux attermoiements.

— Cet homme est plus insensé que son père! s'écria-t-il.

— Ah! Messire, dit le varlet avec tristesse, nous faudra-t-il devenir Anglais?

— Tenez, mon gentil compagnon, il y a des moments où j'ai envie de tuer ce roi qui tue la France! répliqua le sire de Chailly.

— Las! Messire, ce serait un moyen infaillible d'anéantir le royaume, lequel n'a plus que ce dernier prince pour drapeau.

— Un drapeau toujours enroulé sur lui-même! s'écria le sire de Chailly. — Se peut-il que ce noble pays soit l'héritage d'un prince sans cœur, bon tout au plus à figurer dans une troupe de baladins... Chacun s'offre à lui pour le tirer de peine, et il reste là, chétif, tremblant, ballotté entre les gens d'église et d'immondes courtisans intéressés à le perdre et dont la voix est toujours plus écoutée que toute autre. On lui parle, on le prêche, on le croit enfin touché, convaincu par la raison... aucun doute n'est plus possible, il a enfin compris la grandeur du rôle qui lui est échu!... Folie! il vous échappe comme un page, impatient d'aller jouer aux barres... ou à cligne-musette.

— Oui, cela est lamentable et sans remède, par malheur. Que le sire de Richemont n'est-il pas le roi de France! Que le suis-je moi-même! Avant trois mois j'aurais chassé les Anglais, ou bien je serais mort.

Le sire de Chailly regarda fixement le varlet, ce qu'il ne pouvait s'empêcher de faire chaque fois que ce dernier s'animait sous l'influence d'une pensée généreuse. Cette nature si énergique, si fière, si élégante, ne cessait de l'étonner.

— Cher Messire, lui dit-il, vous feriez certainement un gentil roi de France; par malheur, il ne suffit pas d'en avoir l'étoffe, il faut encore que Dieu nous ait assigné ce rôle.

— C'est juste, Messire.

Tout en exhalant ainsi leur mauvaise humeur contre Charles VII, nos frères d'armes avaient pris possession du logis qu'on avait, sur leur demande, préparé dans l'hôtellerie. Puis des affaires générales, passant sans transition à leurs propres affaires, ils réfléchirent tout à coup à ceux qu'ils avaient laissés à Parthenay pour accourir plus vite auprès de Jeanne. Ils ne tarderaient pas, sans doute, à venir les rejoindre.

Nous allons, en attendant que leur espoir se réalise, retourner au château du connétable, où nous avons laissé damoiselle Blanche sous la garde de son fiancé, du Champion, de Bernard et du jeune Epi-d'Or.

— Demain il fera jour! avait répondu le Champion à son fils, qui le pressait de poursuivre ceux qui avaient tenté de le poignarder, et qui bien certainement avaient eu le dessein d'assassiner sa maîtresse.

Le brave père ne se souciait guère de tomber avec son fils dans quelque guet-apens que la nuit l'empêcherait d'éviter. Il réfléchissait encore que, lui mort ou grièvement blessé, rien n'empêcherait plus les assassins d'arriver jusqu'à Blanche et d'exécuter leur horrible dessein. Il lui restait bien la ressource d'éveiller Ambroise de Loré et de l'avertir de ce qui venait de se passer; mais il jugea qu'il valait mieux ne pas troubler son sommeil. Puis il se rassurait en songeant qu'il avait suffisamment vu l'horrible vieille et son complice pour les reconnaître facilement. Il était bien décidé à leur tordre le cou dès qu'ils se retrouveraient à portée de sa main.

Sa porte, verrouillée cette fois pour éviter toute surprise, il se rassit au chevet d'Epi-d'Or, qui, un moment troublé par une horrible vision, avait repris son somme interrompu.

Dès que le jour parut, le Champion fut coller son visage à la fenêtre de sa chambre pour observer ce qui se passait dans la cour du château sans éveiller de soupçons.

Il se disait :

— De deux choses l'une, ou ces deux bandits font partie des gens du connétable, et nous les retrouverons facilement; ou ils sont étrangers au château, et le premier soin sera de s'enfuir à l'ouverture des portes. Dans ce dernier cas, j'arriverai, je l'espère, assez vite pour les arrêter au passage.

En conséquence de ce raisonnement, le Champion resta à son poste avec l'immobilité d'une statue. Sa fonction dura deux heures et fut complètement inutile. La cour du château était pleine de mouvement depuis longtemps et il n'avait pas encore vu passer seul un de ses personnages de la nuit.

— Je serai patient, se disait-il, et il faudra bien que d'un moment à l'autre ils sortent de leur retraite.

Il s'affermissait dans cette résolution en songeant au danger qu'avaient couru son fils et damoiselle Blanche, danger qui resterait permanent tant qu'il n'aurait pas tordu le cou à cette vieille sorcière et à son complice, quand un cri perçant l'arracha de sa place.

Ce cri avait été poussé par Epi-d'Or. Le pauvre enfant, baigné de sueur, se débattait sous l'étreinte d'un affreux cauchemar. Le Champion s'empressa de le réveiller.

— Ah! père, cher père! quel rêve horrible je faisais! s'écria l'enfant.

Et il regarda autour de lui pour s'assurer qu'il n'avait eu à redouter que des personnages imaginaires.

— Je rêvais, reprit-il, que cette vieille ogresse me tenait sur son genou, bras et jambes liés, et qu'elle m'enfonçait son poignard dans la poitrine.

— Cela heureusement n'était qu'un rêve, mon pauvre Championnet! dit le père en essuyant le visage de l'enfant.

— Oui, père, c'est bien heureux!

— Allons, lève-toi, mets un peu d'eau sur ton front, et tout cela va disparaître.

Le Champion s'exprimait avec douceur, mais ce dernier incident avait encore augmenté sa colère, et il eût volontiers déchiré avec les dents ceux qui troublaient si vilainement la joie qu'il éprouvait de revoir son fils. Il allait donc retourner à son poste d'observation, quand il entendit ces mots prononcés derrière lui :

— Qu'y a-t-il donc?

C'était damoiselle Blanche, qui, éveillée en sursaut par le cri d'Epi-d'Or, s'était habillée rapidement et accourait pour savoir ce dont il s'agissait.

Le Champion lui raconta ce qui s'était passé. La jeune fille pâlit en l'écoutant, tant l'image de la Meffraie était encore présente à son esprit. Cette hideuse sorcière était donc encore à sa poursuite... Elle pouvait donc un jour ou l'autre la prendre au dépourvu et la remettre aux mains de l'homme qui lui avait causé une si mortelle épouvante?

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Un village communiste. — Il existe en Hongrie un petit village dont le nom est Tschissmong, et dans lequel fonctionne le système communiste. Les immeubles y sont indivisibles et mis hors du commerce, c'est-à-dire qu'on ne peut ni les acheter ni les vendre. La plus grande partie des habitants sont des marchands ambulants et passent presque toute l'année hors du village. Chacun envoie chez lui ce qu'il gagne. Le total, mis dans une caisse immense, se partage en parts égales à la fin de l'année. Tout jeune homme qui atteint sa vingt-quatrième année est obligé de se marier. L'administration est confiée au père de famille le plus ancien, et à un habitant spécialement désigné. Les costumes des habitants sont des plus primitifs. Chacun se fait ses propres vêtements, et pendant l'hiver on peut voir, à Tschissmong, les hommes filer et tricoter.

Drame souterrain. — Voici quelques détails sur l'explosion de feu grisou qui vient de survenir au puits de Bryncoch, appartenant à la Mail Colliery Company, et situé à deux milles de Neath (Angleterre).

Par suite de fêtes, il n'y avait guère que 200 mineurs dans les galeries, alors que d'ordinaire il y en a plus du double. Les ingénieurs de la mine furent avertis du danger, vers dix heures et demie, par une sérieuse chute dans les appareils de ventilation. On constata que les gaz s'accumulaient rapidement dans les galeries, et, grâce aux mesures énergiques instantanément prises, en vingt minutes on put remonter 175 mineurs, bien que le puits eût une profondeur de 484 yards. Malheureusement, il y avait encore vingt-cinq hommes dans les galeries quand éclata une formidable explosion, dont le bruit fut entendu très distinctement à Neath, à trois kilomètres. Aux dernières nouvelles reçues, il paraît qu'il n'y a que quatre morts et sept blessés, tous assez grièvement.

Salubrité publique. — Le conseil de santé de New-York n'y va pas de main morte. Sous la poussée de certains groupes de citoyens réclamant des mesures sévères à l'égard des logements insalubres, il vient de déclarer « impropres à l'habitation » une nouvelle série de 42 maisons ouvrières *(tenement houses)*. On arrivera ainsi à un chiffre d'environ 200 pour cette seule campagne d'été. Un détail intéressant à noter et qui montre les pouvoirs considérables conférés au conseil de santé, c'est que les 42 maisons dont le sort vient d'être décidé devront être évacuées immédiatement, sans attendre que les tribunaux aient statué sur la constitutionnalité de la mesure prise.

Il y a sans aucun doute une limite à partir de laquelle les prétendus « droits des propriétaires » deviennent une sorte de droit d'attenter à la vie du prochain. En pareille matière, l'intérêt collectif prime celui des particuliers. C'est là le vrai point de vue, et il n'est nulle part plus généralement admis que dans les pays anglo-saxons, bien peu portés pourtant au socialisme.

NOUVELLES SUISSES

BERNE. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un éboulement de rochers s'est produit près de Brienz, vis-à-vis du Lammbach, dans un endroit connu sous le nom de Riseten. D'énormes blocs de rochers se sont mis en mouvement et, se frayant un passage à travers un bois de sapins et de hêtres, sont venus s'abattre dans de fertiles prairies, y creusant des trous de deux mètres de profondeur. Un de ces blocs, atteignant, dit le *Bund*, les dimensions d'un wagon de marchandises, est venu s'arrêter à une vingtaine de mètres de la maisonnette d'un nommé Jacques Stæheli. Là s'était réfugiée, après la catastrophe du Lammbach, une famille Fuchs, qui a pris la fuite en toute hâte, réveillée par un fracas comme on n'en entend guère, même au milieu des plus violents orages.

Tout s'est heureusement borné à des dégâts matériels, des arbres abattus et brisés et des prairies plus ou moins dévastées.

ZURICH. — Lors des derniers troubles à Aussersihl, un certain nombre de tout jeunes garçons se sont distingués par leur ardeur au pillage. Un correspondant de la *Nouvelle Gazette de Zurich* fait observer à ce propos qu'il y a une lacune dans la loi scolaire zurichoise. Cette loi ne fait aucune distinction entre les besoins de la population agricole et ceux de la population urbaine. C'est rendre un grand service à un agriculteur que de ne pas l'obliger à envoyer son fils à l'école après douze ans et à lui permettre ainsi d'utiliser ses bras. Mais c'est rendre un mauvais service à l'ouvrier de fabrique que de licencier son fils de l'école à douze ans, alors que c'est à quatorze ans seulement qu'il pourra trouver dans un établissement industriel une occupation suffisamment rétribuée. Ces deux années de fainéantise sont, suivant ce correspondant, fatales dans bien des cas à ces jeunes gens.

— Sur la façon dont le boycottage de la bière est observé à Zurich, on donne les renseignements suivants : Jamais, depuis que la brasserie Uto existe, elle n'a vendu autant de bière que pendant le mois de juillet. Le Café du Nord, place de la gare, propriété de cette fabrique et le plus vaste débit de bière de Zurich, loin de désemplir, a vu le nombre de ses clients croître sans cesse. Les employés et ouvriers de la gare le fréquentent assidûment. Aucun d'eux n'a l'air de se soucier du boycottage.

Neuveville. *(Corr.)* — Notre ville vient de faire une perte irréparable en la personne de M. le doyen Revel, ancien pasteur de Neuveville. M. Revel avait fait ses études classiques au collège et aux auditoires de Neuchâtel, où il était l'un des élèves du pensionnat Barrelet, et où il se créa de fidèles amitiés. Il faisait partie de la Société de Belles-Lettres, qu'il a toujours aimée et appréciée. Il fréquenta ensuite l'Université de Berne, où il prit ses grades théologiques, puis les Universités de Halle et de Berlin. Il se rendit de là à Londres et à Paris, où on voulait absolument le garder au service de l'Eglise réformée de France, lorsqu'il reçut de Berne l'ordre de rentrer au pays, pour se mettre au service de l'Eglise bernoise, et devenir suffragant à Sornetan, puis à Moutier. Il fut ensuite, pendant une douzaine d'années, pasteur à Corgémont, et enfin, pendant vingt-cinq ans, pasteur de Neuveville. Doyen de la Classe du Jura, il fut nommé, lors de la réorganisation ecclésiastique, provoquée par la loi de 1874, membre du conseil synodal, et, en 1886, président de ce corps, honneur exceptionnel pour un pasteur jurassien, dans un canton où la langue française est en minorité, mais qui montre combien M. Revel était un homme supérieur à tous égards. Il ne cessa pendant ses vingt-cinq ans de pastorat au milieu de nous, de travailler à la prospérité de sa ville natale. C'est lui qui fonda notre école secondaire de jeunes fille, l'un des fleurons de notre ville, et qui, par sa généreuse coopération, contribua à doter notre paroisse des excellentes orgues neuves, dont je vous racontais jadis l'inauguration. Honneur à sa mémoire. La mort de cet homme éminent est un deuil pour toute notre ville.

D'autre part, la vie scientifique ne meurt pas au milieu de nous. En juin avait lieu le cinquantenaire de notre progymnase, qui amenait dans nos murs plus de 150 anciens collégiens, parmi lesquels, entre autres notabilités, notre directeur de l'instruction publique du canton, M. le Dr Gobat.

Malgré les vacances, les concerts n'ont pas chômé non plus, et ce soir même nous venons d'entendre avec une vraie jouissance une jeune cantatrice de Munich, Mlle Marietta Cattillano, qui aurait mérité d'avoir salle pleine, car elle est douée d'un splendide soprano, et serait à même de se produire sur un plus grand théâtre. Si elle vient par hasard à Neuchâtel, recommandez-la sans crainte ; elle mérite qu'on aille l'entendre et qu'on l'encourage.

Si nous avons une pléthore de fêtes et de concerts, la pluie surabonde aussi. Plus cela va, moins cela change ! Espérons que le beau temps ne nous tiendra plus rigueur, et que bientôt le soleil, qui jaunit les moissons et dore les raisins, nous inondera de ses rayons.

Blanche possédait un grand courage ; mais ces ennemis cachés lui semblaient des reptiles protégés par une ombre épaisse et qui pouvaient à coup sûr s'élancer sur elle. Peu s'en était fallu qu'ils eussent réussi à s'emparer d'elle pendant son sommeil.

Un quart d'heure après cette scène, le Champion, Epi-d'Or et Blanche avaient été rejoints par Ambroise de Loré, et ils tenaient conseil sur le parti à prendre dans cette circonstance. Il y avait quelque chose de si étrange dans la présence de cette femme au château de Parthenay, que cela ouvrait le champ aux plus folles suppositions.

Si elle agissait pour un autre, ce qui était hors de doute, cet autre devait se trouver parmi les gentilshommes accourus à l'appel du connétable. Si cette supposition était fondée, Blanche aurait dû le voir et le reconnaître puisqu'elle était présente à leur réunion de la veille... Il n'était pas supposable qu'elle ne le reconnût pas, même après une année.

— Il ne s'y trouvait pas, disait la jeune fille.

Ambroise de Loré pensa qu'il était sans doute arrivé vers le soir, et qu'en apprenant la présence du sire de Chailly au château, il avait songé immédiatement que sa sœur devait l'accompagner, s'était assuré du fait, et enfin avait pris ses mesures pour se débarrasser d'un témoin dangereux.

Mais alors cette terrible sorcière devait le suivre partout, et être toujours prête à exécuter un crime dès qu'il le jugeait nécessaire.

(A suivre.)

EXPOSITION NATIONALE

LA FÊTE DES RÉCOMPENSES

La cérémonie de la proclamation des récompenses de l'Exposition nationale a eu lieu samedi matin dans le Hall central du palais des Beaux-Arts.

Au fond, à droite, une estrade avait était élevée, sur laquelle ont pris place les présidents des jurys, les membres des comités de l'Exposition, les représentants des autorités cantonales et fédérales. La tribune était ornée de plantes vertes et pavoisée aux couleurs nationales. Il y avait dans le Hall une immense affluence d'exposants.

L'orchestre placé vers l'entrée des galeries de l'Art moderne a exécuté l' « Ouverture de fête » de Reinecke. M. Ador, président du jury, a pris ensuite la parole et prononcé le discours suivant :

Discours de M. Ador.

Après avoir constaté, « sans orgueil ni forfanterie », que l'Exposition paraît avoir produit une impression générale assez satisfaisante pour que ceux qui avaient assumé la lourde tâche de l'organiser soient en droit de dire qu'elle répond à leurs espérances, l'orateur dit qu'une grande voix s'élève de notre Exposition :

« Cette voix proclame bien haut qu'il fait bon vivre dans notre Suisse bien-aimée, que sous l'égide de nos institutions démocratiques, sous le régime de la liberté et de la solidarité, aussi indispensables l'une que l'autre au développement de notre prospérité nationale, la Suisse a réalisé pendant ces quinze dernières années de sensibles progrès. Réponse victorieuse et mille fois réjouissante du travail national aux découragés et aux pessimistes de l'heure actuelle, trop enclins à voir les ombres ou les obscurités du tableau et à fermer les yeux devant l'éblouissante lumière d'une encourageante évidence.

« A côté et au-dessus des impressions plus ou moins vagues de la grande masse du public en général, il fallait un verdict plus mûri, un jugement comparatif raisonné.

« Sans doute, il y aura bien quelques mécomptes. Comment pourrait-il en être autrement ? Tout le monde ne peut être primé et le nombre des hautes récompenses doit nécessairement être limité pour conserver à ces distinctions leur véritable valeur. »

Au nom du jury, M. Ador dit *courage* et *persévérance* à ceux qui éprouvent des déceptions ; il dit *merci* à ceux qui obtiennent des récompenses. Mais il ne faut se laisser ni éblouir ni enorgueillir par les distinctions ; il faut travailler sans cesse, pour ne pas se réveiller demain au 2me ou au 3me rang.

« Il serait tout à la fois prématuré et inopportun de vouloir, dès à présent et ici même, dégager les conclusions de la grande leçon de choses à laquelle nous assistons. Les rapports qui seront ultérieurement présentés sur chacun des groupes auront précisément pour but de faire la lumière sur tous les points. Bornons-nous seulement à constater une fois encore que notre Exposition a laissé une excellente impression à tous les hommes compétents qui l'ont visitée ; que dans presque tous les domaines il y a de sérieux progrès réalisés. Rappelons que nos industries ont besoin, pour se développer et prospérer, de pouvoir compter sur la sécurité du lendemain et, par conséquent, sur une politique économique assurant les débouchés et facilitant les échanges.

« Puisse la paix commerciale venir toujours plus couronner cette paix politique dont nous avons le bonheur de jouir depuis tant d'années, grâce à l'absolue neutralité que nous nous faisons un devoir d'observer au milieu de toutes les puissances.

« Puisse cette paix commerciale donner un libre essor au développement de nos industries et encourager le travail national sous toutes les formes. Apprenons aussi à mieux apprécier le produit de nos industries nationales ; sans nous enfermer derrière d'étroites barrières, ce qui serait la négation même des principes économiques qui nous sont chers, n'est-ce pas notre devoir à chacun de nous de chercher à favoriser en Suisse l'écoulement de nos produits. Consommateurs et producteurs suisses doivent apprendre à mieux connaître leurs goûts, leurs besoins, leurs habitudes, leurs caprices même, pour devenir toujours plus les clients les uns des autres.

« En développant l'instruction, surtout l'instruction professionnelle, les pouvoirs publics contribueront dans une large mesure au perfectionnement de notre outillage intellectuel et industriel. L'entente entre la Confédération et les cantons apparaît ici comme étant toujours plus utile et nécessaire. Un grand nombre de progrès réalisés depuis l'Exposition de Zurich sont dûs à l'heureuse intervention des pouvoirs publics dans ce domaine si actuel, si vaste et encore si incomplètement exploré.

« Il y a aussi beaucoup à apprendre en étudiant ce qui se fait dans les autres pays. Pourquoi n'encourage-t-on pas de jeunes travailleurs intelligents à voyager pendant quelque temps pour faire bénéficier ensuite la communauté toute entière de leurs observations ou de leurs découvertes. Tout travailleur qui a un fonds sérieux de connaissances acquises veut connaître davantage : il faudrait pouvoir l'aider en lui facilitant la réalisation de ce légitime désir.

« Monsieur le président de la Confédération, en remettant en vos mains cette liste des récompenses, qui constitue les titres de noblesse du travail de la Suisse, je forme des vœux pour qu'il n'y ait jamais dans notre patrie bien-aimée d'autres luttes ni d'autres rivalités que celles du travail et de la poursuite de tous les progrès.

« Je fais des vœux pour le développement toujours plus grand de l'esprit d'initiative individuelle et des énergies personnelles. Je souhaite de voir dans notre peuple toujours plus de caractères fortement trempés, de nobles et saines ambitions à la recherche incessante d'un idéal toujours plus élevé.

« Je souhaite enfin que les pouvoirs publics de la Confédération et des cantons, par leur corporation et leur concours, fassent toujours plus fructifier les efforts individuels et arrivent ainsi tous ensemble à la réalisation toujours plus complète de notre belle devise : Un pour tous — tous pour un !

« J'ai dit. »

Après ce discours, fréquemment interrompu par des applaudissements, M. Ador a donné la parole à M. Lachenal, président de la Confédération, qui s'est exprimé dans les termes suivants également très applaudis :

Discours de M. Lachenal

M. Lachenal constate d'abord le succès de l'Exposition, succès qui permet aux pouvoirs fédéraux et au peuple suisse de dire au canton de Genève : « Tu as bien mérité de la Patrie ! » Il remercie les exposants ; tous, ceux qui remportent des prix comme ceux qui n'ont pas réussi au gré de leurs désirs, ont droit à ces remerciements. Il remercie ensuite le jury, intelligent et impartial. Puis, en rendant hommage aux forces répandues dans la nation, il exprime le vœu de les voir se développer et grandir en même temps que l'esprit d'initiative. Cette initiative doit être développée, mais quand les événements sont plus forts que la loyale résistance de ceux qui dirigent les entreprises et de ceux qui exercent le travail, alors l'aide de la société moderne doit intervenir, par l'organisation de la mutualité et en donnant un corps au principe de l'assurance. M. Lachenal passe en revue tous les éléments d'activité qui ont contribué au succès de l'Exposition, puis s'arrêtant au commerce, il s'exprime comme suit :

« Ardemment pénétré des devoirs que nous crée notre rôle commercial, nous voulons toujours tenir haut le drapeau du libre-échange entre les peuples. Nous n'avons jamais prétendu vendre aux autres pays sans leur rien acheter ; étant de grands exportateurs, nous ne pouvions pas ne pas devenir de grands importateurs, et notre ferme propos est de continuer à l'être ; mais il faut pour cela qu'au dehors on facilite notre expansion et qu'on ne nous ferme pas les portes. La Suisse a combattu pour ces principes, et les expositions la préparent à ces luttes. Stimuler l'échange entre les peuples est l'unique motif sérieux de ces grands concours, internationaux surtout, auxquels nous n'aurions certes plus à participer, si le droit et la faculté réelle d'envoyer nos produits à nos voisins et au reste du monde, devaient un jour être méconnus.

« Sans ambition politique autre que de conserver l'indépendance et l'intégrité du territoire, la Suisse peut demander au génie du travail l'extension de sa sphère industrielle et de son influence commerciale. Elle le peut, en donnant l'exemple d'un pays que les difficultés ne sauraient abattre, qui lutte et qui forme ses lutteurs à l'école de la patience et du courage. A ces combattants, qui sont nos paysans et nos artisans grands et petits, nos savants et nos artistes, ainsi qu'à leurs metteurs en œuvre, nos commerçants, préparons le terrain : à l'intérieur, par des institutions de progrès et de solidarité et par l'enseignement professionnel sous toutes ses formes ; au dehors, par l'extension, qui devient urgente, du réseau de nos consulats et par une politique économique de large vue, dont le maintien et le développement consacreront l'abondance de nos ressources et l'augmentation de la prospérité nationale.

« Tels sont, Messieurs, les vœux que je forme pour notre jeunesse et pour son avenir, et, tels, les sentiments que je dégage de cette belle fête des récompenses, au moment où j'ai le grand honneur de transmettre à MM. les présidents des jurys des groupes, qui vont les proclamer devant la Suisse attentive et souriante, les noms glorieux des lauréats de la persévérance, du travail et de la probité ! »

Les présidents des jurys des différents groupes ont procédé ensuite à la proclamation des récompenses, chacun d'eux proclament les « Hors concours » et les « Médailles d'or » de son groupe :

Récompenses.

Groupe 1. (Horlogerie.) — *Hors concours* (membres du jury) : Paul-D. Nardin, le Locle ; D. Perret fils & Cie, Neuchâtel ; L. Rozat, la Chaux-de-Fonds.

Section I. Chronomètres et montres terminées. — *Médailles d'or.* Collectivité des fabricants du Locle ; Collectivité des fabricants de la Chaux-de-Fonds ; Charles-Emile Tissot, le Locle ; Association ouvrière, le Locle ; Paul Ditisheim, la Chaux-de-Fonds ; J.-A. Jurgensen, le Locle ; Rossel & fils, le Locle ; C. Barbezat-Baillot, le Locle ; M. Woljensberger, le Locle ; Wille frères, la Chaux-de-Fonds ; Paul Buhré, le Locle. — *Médailles d'argent.* Perret fils, Brenets ; Georges Favre-Jacot, le Locle ; César Racine, le Locle ; Marchand & Sandoz, la Chaux-de-Fonds ; F. Wenger-Jaccard, le Locle ; G. Braillard, la Chaux-de-Fonds ; Bossert & Jacot, le Locle ; Couleru-Meuri, la Chaux-de-Fonds ; Henchoz frères, le Locle ; Jeanneret & Kocher, la Chaux-de-Fonds ; Ditisheim & Cie, la Chaux-de-Fonds ; C.-Léon Guinand, Brenets ; J. Lippetz, la Chaux-de-Fonds ; Henri Robert & fils, la Chaux-de-Fonds ; Steinbrunner & Vernier, la Chaux-de-Fonds ; Rod. Uhlmann, la Chaux-de-Fonds.

Section II. Horloges et pendules. — *Médailles d'argent.* Fritz Châtelain, Neuchâtel.

Section III. Mouvements de montres finies.— *Médailles d'argent.* Société des fabriques de spiraux, Neuchâtel ; U. Mathey fils, la Jaluze (Locle) ; J.-Albert Piguet, Locle ; Paul Brunner-Gabus, Locle ; Fabrique de boîtes de montres or, Chaux-de-Fonds ; Ch. Hahn & Cie, Landeron ; Tiffel-Gonin, Jaquet & Cie, Chaux-de-Fonds ; Ch. & L. Huguenin, Locle ; Perret frères, Chaux-de-Fonds ; Vve J. Wyss & fils, Chaux-de-Fonds ; C.-R. Spillmann, Chaux-de-Fonds.

Section IV. Machines et outils. — *Médailles d'argent.* Sandoz & Cie, Neuchâtel (Chézard).

Groupe 2. (Joaillerie, bijouterie, etc.) — *Médaille d'argent.* Huguenin, décorateur, Locle.

Groupe 3. (Instruments de précision.) — *Médaille d'or.* Peyer, Favarger & Cie, Neuchâtel.

Groupe 8. (Travaux d'amateurs.) — *Médaille d'argent.* Mme Colomb-Bohn ; Mme Maurice de Coulon.

Groupe 9. (Confection.) — *Médaille d'argent.* G. Petremand, Neuchâtel.

Groupe 13. (Meubles.) — *Hors concours.* Welti-Heer & Cie, Neuchâtel.

Groupe 17. (Education et instruction.) — *Hors concours.* Société des sciences naturelles. — *Médailles d'or.* Bibliothèque de Neuchâtel ; Musée d'histoire naturelle, Neuchâtel.— *Médailles d'argent.* Société d'histoire et d'archéologie ; Société neuchâteloise de géographie ; Maurice Borel, Neuchâtel ; A. Favarger, Neuchâtel ; F. Tripet (Le rameau de sapin), Neuchâtel ; Société du Musée de Fleurier.

Groupe 19. (Procédés de reproduction.) — *Médaille d'argent.* Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.

Groupe 20. (Cartographie.)— *Médailles d'argent.* Maurice Borel, Neuchâtel ; Cadastre du canton de Neuchâtel.

Groupe 22. (Sociétés et établissements de bienfaisance.) — *Médaille d'or.* C. Russ-Suchard.— *Médailles d'argent.* Le Paragrêle, Neuchâtel ; Colonie des Vacances de Neuchâtel ; Crèche de l'Amitié, la Chaux-de-Fonds ; département de l'intérieur, Neuchâtel ; Orphelinat Borel ; Société de patronage des détenus libérés, Neuchâtel ; Caisse d'Epargne de Neuchâtel.

Groupe 26. (Photographie.)— *Médailles d'argent.* Léon Metzner, la Chaux-de-Fonds.

Groupe 27. (Matières brutes.) — *Médaille d'or.* The Neuchâtel Asphalte Company, Neuchâtel.

Groupe 28. (Industries chimiques.) — *Médailles d'argent.* L. Richard, Neuchâtel ; E. Jordan, pharmacien, Neuchâtel.

Groupe 30. (Métaux ouvrés.) — *Médailles d'argent.* Louis Pavid, maréchal ; H. Luthy, Neuchâtel.

Groupe 34. (Matériel de transport.) — *Médaille d'argent.* Peyer, Favarger & Cie.

Groupe 35. (Bâtiments et accessoires.) — *Médaille d'argent.* E. Rusconi, Neuchâtel.

Groupe 38. (Electricité industrielle.)— *Hors concours.* Société d'exploitation des câbles électriques, Cortaillod.— *Médaille d'or.* Peyer, Favarger & Cie, Neuchâtel.

Groupe 39. (Agriculture. Section I. Progrès de l'agriculture.) — *Diplômes d'honneur.* Ecole cantonale d'agriculture, Cernier ; département de l'industrie et de l'agriculture du canton de Neuchâtel ; Ecole de viticulture d'Auvernier ; Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture ; Collectivité du Vignoble neuchâtelois (partie scientifique) ; Syndicat de drainage de Cernier. — *Prix d'honneur* (100 fr.) offert par la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture. Ecole cantonale d'agriculture de Cernier. — *Médaille d'argent.* Syndicat de drainage, Saint-Blaise et Marin.

Section IV. (Vins et cidres.) — *Hors concours* (membre du jury). Bouvier frères, Neuchâtel ; H.-L. Vouga, Cortaillod. — *Diplôme d'honneur.* Exposition collective du Vignoble neuchâtelois. — *Prix d'honneur* pour la plus belle collection de vins neuchâtelois (offert par la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture), Wavre & Cie, Neuchâtel. — *Médailles de vermeil.* Wavre & Cie, Neuchâtel ; Ecole de Viticulture, Auvernier ; Hoirie Poget, Boudry ; Ch. Verdan, Cortaillod. — *Médailles d'argent.* Samuel Châtenay, A. Jeanrenaud, H. Schelling, Wavre & Cie (rappel), à Neuchâtel ; Braillard frères (rappel), Ecole de Viticulture (rappel), S. Geissler-Junod, H.-A. Godet, Veuve Lozeron-Girard, Jean de Montmollin (rappel), H.-L. Otz fils, Albert Vuagnieux, à Auvernier ; Louis Bovet, à Areuse ; Huguenin-Martenet (rappel), Fritz Montandon, Hoirie Poget, à Boudry ; A. Banderet fils (rappel), Eug. Bonhôte (Vaudijon), à Colombier ; Alph. Du Pasquier (rappel), H.-L. Otz père, à Cortaillod ; Numa Quinche (rappel), Clément Ruedin (rappel), Jules Ruedin (rappel), L.-A. Ruedin, A. Ruedin-Zust, à Cressier ; C.-A. Bonjour (rappel), L.-M. Veillard,

(Voir suite en 4me page.)

☞ **Le Conservatoire de musique grand-ducal de Carlsrouhe** vient de faire paraître son 12me rapport annuel. — Cet établissement très favorablement connu, a été fréquenté pendant l'année scolaire 1895-96 en tout par 535 élèves, dont 431 élèves réguliers, 76 auditeurs et 28 enfants qui ont pris part au cours méthodique de l'enseignement du piano. Parmi les élèves se trouve un nombre important d'étrangers, dont l'Angleterre et l'Amérique fournissent une grande partie. Dans le courant de l'année scolaire il y a eu 16 auditions dans la salle de concert de l'établissement et à la fin des cours 10 examens publics en partie avec orchestre dans la grande salle du Musée. La haute protectrice de l'école, Sa Majesté royale la grande duchesse Louise de Baden, a assisté à trois auditions. La ville de Carlsrouhe a subventionné cet établissement d'une somme annuelle de 3,000 marcs. — La nouvelle année scolaire commencera le 15 septembre 1896, et les inscriptions seront reçues par le directeur-professeur Heinrich Ordenstein, à Carlsrouhe.

au Landeron; Albert Bonhôte, Jules Bonhôte (rappel), à Peseux; Clottu-Bernard, à Saint-Blaise; Alexandre Gicot, S.-L. et J.-Th. Grellet (rappel), au Landeron; Emile Haller fils et Veuve Ed. Vielle, à Neuchâtel.

Section VI. (Apiculture.)— *Hors concours* (membre du jury). M. Ulr. Gubler, Belmont (Neuchâtel). — *Médaille d'argent.* Société d'apiculture la Côte neuchâteloise.

Groupe 41. — *Médaille d'or.* Service forestier neuchâtelois.

Groupe 42. (Alimentation, etc.) — *Hors concours* (membres du jury). Bouvier frères, fabrique de chocolat Suchard. — *Médaille d'or.* Louis Mauler & Cie, Môtiers-Travers; Kubler & Romang, Travers. — *Médaille d'argent.* J. Wavre & Cie, Neuchâtel; Louis Mosset, Couvet; Th. Henny fils, Fleurier; Veuve Haag, Travers.

Groupe 45. (Chasse et pêche.) — *Médaille d'or.* Savoie-Petitpierre, Neuchâtel. — *Médaille d'argent.* G. Pétremand, Neuchâtel.

Groupe 47. (Navigation.)— *Hors concours.* Ad. Stæmpfli, Neuchâtel.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Société neuchâteloise de géographie. — Le samedi 12 septembre prochain aura lieu lieu, à Saint-Blaise, l'assemblée générale de la Société de géographie. Parmi les objets à l'ordre du jour figurent des communications qui attireront certainement, outre la majorité des membres de la société, un très nombreux public. Telles sont : *La Crimée*, par M. Albert Junod, professeur; *le Pays de Gaza*, ex-domaine du roi Goungounyane fait récemment prisonnier par les Portugais, par M. A. Grandjean, ancien missionnaire à Antioka; *l'Abyssinie et le Tigré*, par M. Victor Buchs. Pendant six ans, de 1889 à 1895, M. Buchs a parcouru ces contrées en compagnie du professeur Dr Schweinfurth, de Berlin. De très belles collections ethnographiques seront exposées par MM. Grandjean et Buchs et ne constitueront pas un des moindres attraits de cette réunion qui promet d'être fort intéressante.

CHRONIQUE LOCALE

L'ÉCOLE D'HORLOGERIE
DE NEUCHATEL
à l'Exposition nationale de Genève.

L'exposition de cette institution fait partie du groupe 18 (enseignement professionnel subventionné par la Confédération) et se trouve placée dans le bâtiment des Sciences, salle XXI, affectée au canton de Neuchâtel.

Les travaux exposés dans l'espace concédé embrassent d'une manière aussi complète que possible le champ d'études que l'école fait parcourir à ses élèves.

Les travaux pratiques sont exécutés à la main, afin d'habituer le jeune horloger à l'usage de ses doigts; le travail à la machine vient ensuite pour l'initier aux constructions mécaniques destinées à multiplier la production. Ce système mixte, suivi jusqu'à ce jour, a donné d'excellents résultats, tant au point de vue du savoir-faire des jeunes gens qu'à celui de la production. Rappelons, en passant, que, depuis la fondation de l'école, le produit du travail des élèves est leur propriété [1]. Chaque élève exécute six montres pendant la durée du cours du 1er degré et suivant les trois calibres adoptés par la commission. Parmi ces montres, de grandeurs différentes, se trouve, pour les élèves qualifiés, un chronomètre avec échappement à courte-bascule construit en vue de l'obtention d'un bulletin de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel. L'exécution des pièces compliquées est obligatoire pour les élèves aspirant au diplôme; ces derniers arrivent ainsi à posséder sept montres au moins à la fin de leur apprentissage.

Les vitrines de l'école contiennent des pièces à tous degrés d'exécution; depuis les simples platines prises au métal, jusqu'aux montres finies et en boîtes. Quelques chronomètres et répétition à quarts complètent le tableau de l'enseignement pratique. Les travaux préliminaires, tels que confection d'outils et de pièces diverses d'horlogerie s'y trouvent aussi représentés par la série suivie par les débutants pour leur initiation aux opérations du tournage et du limage.

Un des chronomètres exposés mérite une mention spéciale : le bulletin de 1re classe de l'Observatoire cantonal qui l'accompagne témoigne de l'excellence de sa marche. La variation moyenne pendant six semaines d'épreuves a été de +0s,32; la variation pour 1° centigr. entre les températures extrêmes est de +0s,13. La variation du plat au pendu est de —0s,16, du pendu au pendant à gauche de —2s,61 et du pendu au pendant à droite de +1s,39. En outre, la différence de marche entre la première et la dernière semaine n'a été que de 0s,35. Il est ainsi sorti cinquième en rang du concours de l'Observatoire en 1895 et fait honneur à l'élève qui, après l'avoir fidèlement construit, en a fait à lui seul le réglage.

A côté de l'horlogerie de poche, l'école de Neuchâtel expose encore une pendule astronomique réglée au temps solaire moyen. Cette horloge fut en grande partie construite par un jeune élève qui se destine à la petite mécanique. Le pendule est à seconde et compensation de mercure; l'attelage de la fourchette se fait d'une manière particulière. Le doigt d'impulsion est relié à la fourchette par un ressort à lame droite et suffisamment flexible; ce doigt s'engage dans une ouverture de forme triangulaire pratiquée dans la tige du pendule. Un petit poids est en outre fixé au prolongement du doigt derrière le pendule afin de régulariser la pression sur celui-ci et ne permettre aucun jeu. Ce système fonctionne très bien et paraît devoir donner de bons résultats.

La partie théorique du programme est divisée en deux parties : partie graphique et partie scientifique. Les dessins exposés sont en premier lieu des tracés d'horlogerie et représentent à grande échelle les procédés employés pour la construction géométrique des divers organes des montres et pendules (engrenages, échappements, calibres, etc.). Une partie des dessins est exposée à la paroi, mais le plus grand nombre est en portefeuille; ces dessins, très sobres de couleurs, ont plus en vue l'utilité de l'enseignement que la représentation à grand effet.

Les cours théoriques sont représentés par une soixantaine de cahiers montrant d'une manière très complète les divers degrés de l'éducation scientifique à laquelle tous les élèves sont soumis : depuis les principes de l'arithmétique et de l'algèbre jusqu'aux calculs ardus des mathématiques supérieures, calcul infinitésimal, géométrie analytique, astronomie, etc. Ce dernier cours, introduit depuis peu dans le programme de l'enseignement supérieur, a pour but d'initier les jeunes gens à la détermination de l'heure astronomique au moyen d'instruments portatifs, théodolite et sextant, de même qu'aux calculs qui s'y rattachent. L'utilité de cette nouvelle branche est évidente par suite du désir ou de l'obligation qui portent souvent nombre de nos élèves à s'expatrier et à chercher au loin à faire connaître, à réparer et à faire apprécier les produits si exacts de notre industrie nationale. Le besoin d'avoir journellement l'heure exacte s'impose alors, et heureux est celui qui peut, sans grands efforts, se l'approprier !

Le cours d'horlogerie théorique est représenté par deux exemplaires de la première partie de l'ouvrage du directeur de l'école, réunissant sous une forme autographiée la théorie des forces motrices employées en horlogerie, la théorie du rouage et celle des engrenages. Cette publication, peu coûteuse pour les élèves, sert de manuel pour l'enseignement et a permis de supprimer toutes dictées de cours. Le temps devenu ainsi disponible est plus utilement employé à de nombreux exemples d'applications. Sont exposés en plus les cahiers d'horlogerie théorique des cours supérieurs, pour lesquels un manuel est aussi en voie de préparation.

Ce rapide examen de l'exposition de l'Ecole d'horlogerie de Neuchâtel permet de constater les efforts tentés par la commission et par son personnel pour rendre l'enseignement toujours plus vivant et pour le mettre à la hauteur actuelle des besoins de l'industrie; en un mot, pour faire de ses élèves des hommes entendus dans les choses de leur profession.

[1] C'est par une erreur regrettable que la première édition française du catalogue spécial du groupe 18 indique que le produit du travail appartient à l'école.

ÉCOLE DE COMMERCE

Conclusion. — Résumons-nous.

Nous croyons avoir démontré que l'arrêté du Conseil général du 14 juillet dernier, concernant l'emplacement du bâtiment destiné à notre Ecole de commerce, était conforme aux circonstances et justifié par l'intérêt général.

Parmi tous les emplacements passés en revue par l'autorité publique, un seul a fini par s'imposer au choix de nos édiles, et nous pensons qu'après les explications que nous avons données ici même, les contribuables doivent avoir, sur cette question controversée, la même opinion que leurs représentants.

Et alors ?

La conclusion qui nous paraît se dégager avec force des faits constatés et des observations que nous avons fait valoir, c'est le retrait, par ses promoteurs, de la demande d'initiative.

Tout d'abord, ainsi que nous l'avons déjà dit, cette demande est entachée d'un vice de forme, qui est de nature à la faire annuler.

S'agissant d'une décision de l'autorité, *soumise aux délais référendaires*, c'était par la voie du *referendum* que cette décision pouvait être attaquée et non par la voie de l'*initiative*.

Sur ce point, la loi ne laisse place à aucun doute.

Or, aucune demande de *referendum* ne s'étant produite *dans les délais légaux*, l'arrêté du Conseil général du 14 juillet dernier est tombé en force, déjà à partir du 4 août courant, et il est devenu exécutoire.

Si la demande d'*initiative* portait cette date, ou une date postérieure, elle serait conforme à la loi et il n'y aurait rien à dire.

Mais venant pendant les délais référendaires, elle ne saurait être prise en considération qu'en violation de la loi.

Nous conseillons donc vivement aux initiants de retirer de la circulation ce colis encombrant, afin d'éviter au Conseil général le désagrément de devoir se charger lui-même de cette besogne.

Mais notre conseil se fonde encore sur des motifs plus graves.

Tout le monde sait que la question de la construction d'un bâtiment pour l'Ecole de commerce est excessivement urgente.

Il y a environ deux ans qu'elle s'est posée pour la première fois et les autorités communales, qui étaient peu soucieuses d'imposer cette grosse dépense à la ville, ont retardé tant qu'elles ont pu le moment où elles seraient dans la nécessité de demander ce nouveau sacrifice aux contribuables.

Aujourd'hui, il n'est pas permis de temporiser et de tergiverser plus longtemps. Les locaux occupés par l'Ecole, dans le bâtiment du Gymnase, sont devenus si insuffisants et l'Ecole elle-même a pris, dans l'espace de ces deux années, de tels développements, qu'il a fallu loger ses auditoires où l'on a pu. Grâce à la bonne volonté du département de l'instruction publique, deux salles de l'Académie ont pu être mises à sa disposition, mais seulement provisoirement. D'autre part, la Commune n'ayant plus une seule salle à lui offrir, il a fallu loger quelques classes dans des appartements privés. L'Ecole est donc aujourd'hui fractionnée en plusieurs tronçons épars dans tous les coins de la ville et cet état de choses, on le comprend, ne peut qu'être préjudiciable à la bonne marche de l'institution.

Et puis, il ne faut pas oublier que les concurrents nous guettent. Jusqu'ici, grâce à l'excellence de son administration, à l'énergie et au savoir-faire de son directeur, à l'indiscutable qualité de son personnel enseignant, notre Ecole s'est maintenue heureusement au premier rang. Mais pour qu'elle y reste et qu'elle continue à progresser, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, damant le pion à ses grandes rivales de Lausanne et de Genève, *il faut absolument la placer*, et cela sans tarder, dans des circonstances plus favorables. Sinon, nous risquons de voir le courant des élèves étrangers au canton s'établir d'un autre côté et la ville de Neuchâtel perdre ainsi un des plus beaux fleurons de sa couronne d'établissements scolaires.

Dans ces circonstances, à quoi peut bien rimer l'initiative de MM. Krebs, Boillot-Robert et consorts ?

A retarder, sous le fallacieux prétexte de compléter des études, qui ne peuvent aboutir d'ailleurs à un autre résultat que celui que nous avons signalé, l'exécution d'un projet dont l'utilité n'est plus contestée par personne.

Est-ce là, vraiment, le but que poursuivent les initiants ?

Si oui, nous n'avons plus rien à dire. Mais si, comme nous voulons l'espérer, leur patriotisme n'est pas obscurci par d'autres préoccupations d'un ordre plus personnel — et nous savons que c'est le cas pour plusieurs d'entr'eux, — alors nous leur demandons, au nom de l'intérêt public qui est gravement en jeu dans cette affaire, de faire à la ville de Neuchâtel, qu'ils aiment comme nous, le sacrifice de leur amour-propre et de ne pas tenir plus longtemps en échec la décision des autorités communales, afin que celles-ci puissent maintenant passer enfin à l'exécution.

Et nous terminons ici ces courtes observations, sur un sujet qui nous tient à cœur, en exprimant le vœu qu'il en soit ainsi et que les temps soient proches où nous pourrons inaugurer, avec une légitime fierté, l'édifice qui abritera les futures destinées de notre belle et florissante Ecole de commerce. Y.

* * *

Sous le titre *Ecole de commerce*, un correspondant nous envoie la lettre suivante :

« Permettez à un signataire de la pétition de répondre aux lettres de M. Y.

La terrasse supérieure du jardin Petitpierre a une longueur insuffisante de l'Est à l'Ouest, puisque d'après ce que nous avons entendu dire, on a dû, dans les projets de plans soumis au Conseil communal, gagner en profondeur ce qu'on n'a pu trouver en longueur. De là, un bâtiment qui avancera trop au midi, c'est-à-dire qui reposera en partie sur un mauvais sous-sol.

M. Y. critique l'emplacement des terrains de l'Est, car, dans ce cas, dit-il, la construction d'un édifice ayant quatre façades monumentales, s'imposerait, ce qui serait fort coûteux. Ne serait-ce pas plus économique d'élever un bâtiment suffisamment grand pour y installer, si nécessaire, le gymnase cantonal et pouvant être plus tard, soit allongé, soit surélevé. Ce serait moins cher que d'avoir à bâtir plus tard une annexe à l'Evole, qui risquerait de nous procurer une réédition de l'éboulement de la carrière Montmollin aux Zig-Zags. M. Y. fait miroiter à nos yeux la vue étendue et le panorama superbe dont on jouit du jardin Petitpierre, mais il ne souffle mot du coût de la vue et des conditions de salubrité de l'annexe adossée au rocher.

Reste l'agrandissement de l'Académie. Nous n'en sommes pas encore à ce moment-là, mais si l'Académie était un jour à l'étroit (ce qui ne se présentera pas de longtemps en logeant sous le même toit le Gymnase cantonal et l'Ecole de commerce) rien ne s'opposerait à la construction de deux ailes en bordure sur les rues Coulon et Agassiz. — Ne suivons pas l'exemple de l'Etat dont le bâtiment académique se trouve, douze ans après son inauguration, être insuffisant !

M. Y. demande qu'on bâtisse, sur « l'esplanade merveilleusement située » qu'il recommande, un édifice aux belles proportions et aux lignes harmonieuses. Il ne saurait trouver mauvais que ses adversaires se contentent d'une école aussi simple que celle qu'il préconise. Nous ne nous attachons « ni aux ornements, ni aux fioritures », mais bien, et peut-être plus que lui, aux « belles lignes architecturales », seulement les nôtres seront payées avec l'argent employé à construire l'escalier monumental de l'Evole. Qui nous dit que cet escalier ne disparaîtra pas lors de la construction de l'annexe ? Si on le laisse subsister c'est preuve qu'il ne sera pas dans l'axe du bâtiment principal et, dans ce cas, nous ne croyons pas que cet escalier puisse être d'un « très heureux effet ».

Pour obtenir les belles lignes que M. Y. souhaite, nous demandons que les plans du futur édifice, où qu'il soit construit, soient mis au concours. A défaut d'un autre, c'est un terrain sur lequel nous nous entendrons sans doute !

Oméga.

Trop de bruit. — On nous écrit :

Je suis un peu de l'avis de votre correspondant, auteur de l'article *Trop de bruit;* quoique n'habitant pas le voisinage immédiat d'une ligne régionale ou autre, je pense que le bruit incessant des trains et le sifflet des locomotives doit être absolument énervant, de nuit surtout.

On abuse chez nous, généralement, du sifflet, et certains mécaniciens, pour se rendre intéressants, s'ingénient à assourdir absolument leur entourage, sans grand profit pour le service.

On ne peut guère, à mon avis, supprimer le sifflet des locomotives; les compagnies en ont déjà, depuis quelques années, sensiblement adouci les tons; mais on pourrait, en tous cas, donner les ordres pour en réduire l'usage *au strict nécessaire*, et en proscrire absolument l'abus; de cette manière chacun sera, je crois, satisfait.

Comme en voilà déjà trois qui secouent le grelot, il y a lieu d'espérer que l'on finira par se faire entendre. L.

EXPOSITION NATIONALE

Suite des récompenses :

Médailles de bronze, mentions honorables et diplômes de collaborateur.

Groupe 1. Chronomètres et montres terminées. — Médaille : Irénée Aubry, Chaux-de-Fonds. Ernest Haudenschild, Chaux-de-Fonds. Ch. Dulché, Chaux-de-Fonds. Ed. Maire-Favre, Locle. P. Schallenberg, Chaux-de-Fonds. A. Voumard, Locle. Weill & Cie, Chaux-de-Fonds. C.-F. Bourquin, Cormondrèche. — Diplôme : Ferdinand Perret (Rossel & fils), Locle. Alfred Perrenod (C. Barbezat-Baillot), Locle. Aloys Minutti (Will frères), Chaux de-Fonds. Albert Henchoz (Henchoz frères), Locle.

Section II. Horloges et pendules. Mention : Arthur Lebet, Chaux-de-Fonds.

Section III. Mouvements de montres finies. Médaille : Collectivité des parties détachées de Chaux-de-Fonds. Alexandre Aschimann, Fleurier. Fritz Robert-Porret, Locle. Hænni, Künzli & Cie, Chaux-de-Fonds. Blanc & Cie, Travers. E. Jeanneret-Rauss, Chaux-de-Fonds. James Leuba, Chaux-de-Fonds. Ferrier & Vaucher, Travers. C. Huguenin-Thiébaud & fils, Ponts-de-Martel. Richardet frères et Veuve Henri Picard, Chaux-de-Fonds. Edouard Perrudet, Neuchâtel. E. Blanchard, Chaux-de-Fonds. Vve de P. Berthoud, Chaux-de-Fonds. Edouard Boillot, Chaux-de-Fonds. Achille Lambert, Chezle-Bart. E. Touchon & fils, Valangin. Paul Brunner, Chaux-de-Fonds.

Mention : Jules Nicoud, Chaux-de-Fonds. P.-Alcide Pellaton, Chaux-de-Fonds. Brugger-Ackermann, Travers. Paul Single, Chaux-de-Fonds. Jules Perrenoud, Chaux-de-Fonds. A. Grosclaude, Locle. P. Wyss et fils, Brenets.

Diplôme : Sylvain Mairet (Vve H. Picard), Chaux-de-Fonds.

Section IV. Machines et outils. Médaille : Fritz Ortlieb, Chaux-de-Fonds; Tell Nussbaum, Chaux-de-Fonds; Arnold Schumacher, Saint-Aubin.

Mention : Emile Warmbrodt, Chaux-de-Fonds; Ed. Moser, Saint-Aubin.

Section V. Littérature, divers. Mention : A. Maridor, Chaux-de-Fonds.

Groupe 2. (Joaillerie, etc.) Médaille : Paul Dubois-Sengstag, émailleur, Chaux-de-Fonds. Mention : Numa Tripet, décorateur, Chaux-de-Fonds; P. Jeanrichard, décorateur, Chaux-de-Fonds; F.-P. Brunner-Gabus, lapidaire, Locle. Diplôme : Alf. Jacot-Guillarmod (Huguenin frères,) Locle.

Groupe 8. Broderie Amateur mention : Mme Eug. Le Grand Roy, Neuchâtel.

Groupe 9. Confection de vêtements. Mention : Georges Bourquin, Cormondrèche.

(La fin à demain.)

DERNIÈRES NOUVELLES

Genève, 8 août.

Le tir national de l'Exposition a commencé ce matin, par un concours de vitesse dont voici les premiers résultats :

1. Luthy, Genève, 100 cartons en 23 minutes (204 coups); Julien, Genève, 26 minutes (256 coups); Secrétan, Lausanne, 27 minutes et demie (255 coups); Hirschy, Neuchâtel, 35 minutes et demie (254 coups); Calpini, Sion, 36 minutes (327 coups).

New-York, 8 août.

Suivant une dépêche de Key West au *New-York Herald*, le général Weyler serait tombé d'accord avec les chefs insurgés cubains dans le but d'une cessation des hostilités.

New-York, 8 août.

Trente-un Etats seront représentés à la conférence des démocrates partisans de l'or. On ne doute pas de la convocation d'une nouvelle convention pour la présentation d'un troisième candidat à la présidence.

DERNIERES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Rome, 9 août.

On mande de Perim à l'agence Stephani que le steamer hollandais *Dœlwyk*, ayant à bord un chargement complet d'armes et de munitions, a été surpris par le croiseur italien *Etna*, près de Sarate, à onze milles de la côte africaine. Le *Dœlwyk* a été arrêté et remis au croiseur italien *Aréthuse*, qui l'a escorté jusqu'à Massaouah.

Madrid, 9 août.

A la Chambre, M. Canovas, répondant à M. Gamazo, dit que pour continuer la campagne à Cuba, le gouvernement a besoin de l'appui de la minorité. MM. Gamazo et Moret déclarent que les libéraux renoncent à l'obstruction, et qu'ils amenderont simplement les projets du gouvernement.

Marseille, 10 août.

Les courses de taureaux d'hier ont été très tumultueuses. Le public réclamant la mort des bêtes, qui fut refusée, il mit le feu aux arènes, qui furent complètement brûlées.

Madame Adèle Weissbrodt-Parel, à Colombier, Mademoiselle Emilie Bolle, à Genève, Monsieur et Madame Fritz Weissbrodt, à Fontaines, et leurs enfants, Madame veuve Marguerite Piot-Weissbrodt, à Neuchâtel, et ses enfants, Monsieur et Madame Christ Weissbrodt, à Chules, et leurs enfants, Monsieur Ernest Weissbrodt, à la Chaux-de-Fonds, Messieurs Alfred et Justin Parel, Madame Sophie Châtelain-Parel, et leurs familles, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle,

Monsieur ANTOINE-GUILLAUME WEISSBRODT,

que Dieu a rappelé subitement à Lui, ce matin, dans sa 64me année.

Colombier, le 9 août 1896.

Il accomplit le souhait de ceux qui le craignent, il exauce leur cri et les délivre.

Ps. CXLV, v. 19.

L'enterrement aura lieu à Colombier, mardi 11 août, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Route de la Gare no 16.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7618

Bourse de Genève, du 8 août 1896

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	694 —	3% féd. ch. def.	104 —
Jura-Simplon.	208 —	3½ fédéral 87.	— —
Id. priv.	560.—	3% Gen. à lots	110 —
Id. bons	24 —	Jura-S., 3½%	509 50
N-E Suis. anc.	685.—	Franco-Suisse	— —
St-Gothard . .	830 —	N.-E.Suis. 4%	— —
Union-S. anc.	453 —	Lomb.anc. 3%	365 —
Bque Commerce	1020 —	Mérid. ital. 3%	280 —
Union fin. gén.	669 —	Prior. otto. 4%	425 —
Parts de Sétif.	161 —	Serbe Obrt . .	329 —
Alpines	—	Douan. ott. 5%	460 —

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France	100 28	100 34
	Italie	92 75	93 75
	Londres. . . .	25 21	25 25
	Allemagne . .	123.75	123 90
	Vienne	210 50	211 25

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 118.— le kil.

Genève 8 août. Esc. Banq. du Com. 3½%

Bourse de Paris, du 8 août 1896

(Cours de clôture)

3% Français.	102 32	Comptoir nat.	— —
Italien 5% . .	87.—	Crédit foncier	— —
Rus. Orien. 4%	.—	Créd. lyonnais	774 —
Russe 1891, 3%	93 42	Suez.	3377 —
Ext. Esp. 4%	63 —	Chem. Autric.	763.—
Portugais 3%	—.—	Ch. Lombards	— —
Tabacs portg.	—.—	Ch. Méridion.	— —
Turc 4% . . .	19.—	Ch. Nord-Esp.	104 —
Actions		Ch. Saragosse	160 —
Bq. de France.	—.—	Banque ottom.	530.—
Bq. de Paris.	—.—	Rio-Tinto. . .	555.—

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE
H. WOLFRATH & Cie
éditeurs de la *Feuille d'Avis*

Journaux. Catalogues

BROCHURES. RÈGLEMENTS

Rapports. Illustrations

Travail soigné. Prix modérés

TÉLÉPHONE

ABONNEMENTS de VACANCES

La **Feuille d'Avis de Neuchâtel et du Vignoble neuchâtelois** *délivre en tout temps des abonnements de courte durée, par semaine ou par mois.*

Imprimerie H. Wolfrath & Cie